

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 8 MARS 2012

Etaient présents : MM. Yves BUTIN, Etienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Carlos BOLIVAR, Philippe DEFOSSE, Thomas DEFOSSE, Régis HOUDARD

Etaient absents : Monsieur Luc LEGRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Carlos BOLIVAR

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 13 février 2012, aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

1) 2012-08 Compte Administratif et Compte de Gestion 2011

Vu le budget primitif pour 2011,
Vu les comptes présentés par M. le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,
Après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,
Sous la présidence de M. Philippe DEFOSSE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

→ **APPROUVE** le compte administratif 2010, 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RAR
Dépenses	148 924.37 €	292 738.10 €	6 697.59 €
Recettes	236 950.70 €	126 965.59 €	0 €
TOTAL EXERCICE	88 026.33 €	-165 772.51 €	- 6 697.59 €
Résultats antérieurs	6 225.62 €	-15 716.87 €	
TOTAL CUMULE	94 251.95 €	-188 186.97 €	

→ **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2) 2012-09 Affectation du résultat 2011

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2011
Considérant les opérations régulières.
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2011
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2010	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	RESTES A REALISER 2011	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	- 15 716.87 €		- 165 772.51 €	6 697.59 €	- 6 697.59 €	-188 186.97 €
FONCT	101 025.88 €	94 800.26 €	88 026.33 €			94 251.95 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2011	94 251.95 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	94 251.95 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	94 251.95 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2011	
Déficit à reporter (ligne 002)	

3) 2012-10 Vote du Budget Primitif 2012

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le budget primitif 2012 arrêté à la somme de :

- **Section Fonctionnement** : → Dépenses : 231 732.00 €
→ Recettes : 231 732.00 €
- **Section Investissement** : → Dépenses : 257 134.00 €
→ Recettes : 257 134.00 €

4) 2012-11 Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle les taux votés l'année précédente:

- Taxe d'habitation.....13.45%
- Taxes foncières bâties.....21.02%
- Taxes foncières non bâties.....60.06%

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux d'imposition.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, suivent les signatures.

Yves BUTIN, Maire

Etienne SYRYN, 1^{er} Adjoint au Maire

Carlos BOLIVAR, Conseiller Municipal

Thomas DEFOSSE, Conseiller Municipal

Christlain LELOIRE, Conseiller Municipal

Philippe DEFOSSE, Conseiller Municipal

Régis HOUDARD, Conseiller Municipal